



## SOMMAIRE

Animations	p.2
Culture & Patrimoine	p.4
Travaux	p.4&5
Comptes administratifs	p.6
Services communaux	p.7
À vous la parole	p.7
Éducation	p.8
Infos utiles et contacts	p.8

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

LE MOT DU  
MAIRE

Cette nouvelle Lettre Municipale qui annonce le Printemps avec la réussite notable du carnaval qui s'est déroulé le samedi 25 mars dernier sera enrichie de nombreux sujets intéressants.

En effet, un premier focus sur les travaux de dépollution et démolition de l'ancien hôpital ne manquera pas de vous interpellier par son innovation (proposée par notre maître d'œuvre), et notamment la possibilité de visionner un petit reportage vidéo sur l'avancement des travaux, visible à partir d'un QR Code inséré dans cette lettre mais aussi sur le site internet de la Commune. Le projet d'aménagement d'un écoquartier sera également mis en avant puisque le tènement de l'hôpital en fera également partie.

De même, un article sur les comptes administratifs communaux relatant les dépenses et recettes de l'année écoulée vous indiquera que malgré les gros projets en cours, nous avons dégagé environ 977 000 € d'excédent sur la section de fonctionnement et 310 000 € d'excédent sur la section d'investissement (restes à réaliser compris).

Vous pourrez aussi connaître les différentes manifestations qui devraient se dérouler prochainement sur le territoire de notre Commune.

Et pour conclure, je souhaitais faire un coup de projecteur sur le service Accueil/Etat-civil de la Mairie des Vans et des sections de communes (Brahic, Chassagnes et Naves) sachant que je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de chacun, tant au niveau du personnel communal que des élus. Je suis fier de travailler à leurs côtés et soyez certains que nous faisons tout pour sublimer le service public.

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL





## ANIMATIONS



Relancé depuis l'année dernière après deux années d'absence, le **carnaval** s'est déroulé samedi 25 mars dernier dans la plus douce et chaleureuse des ambiances printanières.

Dès le matin, 10h30, et en parallèle du marché, les animations ont débuté pour le plaisir des plus jeunes et des plus grands.

Au programme, maquillage, sculpture et stand photo afin d'immortaliser cette journée.

S'est enchaîné à 14h, le **grand rassemblement** sur la place du marché pour la traditionnelle distribution des confettis. Après cela et une fois les clés de la ville remises par Monsieur le Maire, est venue l'heure du **grand défilé à travers la ville** qui s'est clos par le **traditionnel embrasement du Marcamau**.

Une bien jolie journée portée par les rythmes de la *Ti'Fanfare*, la *Peña* ou la *Batucada Zapaziia* et les divers spectacles déambulant.

Comme de coutume, ce fut un moment solaire comme on les aime, porteur de rires, de joie, **d'instants conviviaux** entre amis ou en famille.

Toute l'équipe municipale se mobilise sans relâche pour faire vivre notre ville toute l'année au travers de diverses manifestations.

Cette année plus encore que les précédentes, le programme qui vous est proposé par la commune se veut riche et varié et plein de nouveautés. Ainsi, ce printemps marque l'ouverture d'une saison culturelle et animée comme vous pouvez en prendre connaissance ci-contre dans le programme des mois à venir.

### \*MUSIQUE AUX VANS

La commune des Vans propose six concerts de musiques jazz, classique et du monde en 2023. Echelonnés au printemps et à l'automne, la programmation est diversifiée et les artistes invités sont des **virtuoses de leur instrument**, tout en ayant le sens du contact avec le public, pour des échanges de qualité et chaleureux. Les concerts seront accueillis dans **différents lieux « de caractère » des Vans** : l'ancienne chapelle du couvent Saint-Joseph, le temple, l'église ou encore le patio du musée... Le dépliant du programme est à retrouver en Mairie ou à l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche.

Tarif des concerts : 15€ plein tarif et 12€ tarif réduit. Gratuit jusqu'à 12 ans.  
Réservations au 04 75 37 08 62 ou par mail à [accueil-musee@les-vans.fr](mailto:accueil-musee@les-vans.fr)

## EN AVRIL

- **Foire de Printemps** du dimanche 2 avril
- **Illumination en bleu** de la statue de Léopold OLLIER le 2 avril, en soutien à la mobilisation générale des villes à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- **Fête foraine** du 25 mars au 10 avril
- **Concert\*** de Pierre HAMON et Axel LECORT, vendredi 7 avril, salle Anna LOMONACO
- **Concert** d'ERWAN PINARD TRIO, samedi 8 avril, au musée, avec l'association *Musiques en tête*
- **Brocante professionnelle** du 12 au 14 avril, Place Vivans
- À partir du samedi 29 avril, **grand marché d'été**, jusqu'au 2 septembre (Ouverture des débrides d'été place Henri THIBON et place des Anciens combattants).

## EN MAI

- **Concert\***, *Un sacré imaginaire trio !*, vendredi 5 mai, à 21h, Temple des Vans
- **Vide-grenier / Brocante**, Place Léopold OLLIER, dimanche 7 mai
- **Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**, devant le monument aux morts, Place Léopold OLLIER
- **Supra National de Pétanque** en triplettes, samedi 20 et dimanche 21 mai. Challenge Hubert FROMENT avec plus de 300 équipes inscrites. Parking des Sœurs et place Léopold OLLIER (complet)
- **Festival Slackline** du 17 au 21 mai avec de nombreuses animations sportives, culturelles sur les berges du Chassezac (Bamboo Canoë à Chassagnes)

## EN JUIN

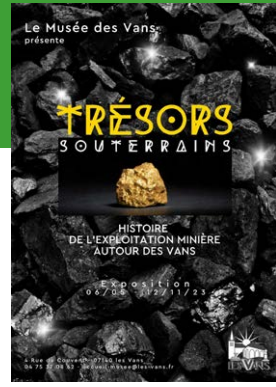
- **Vide-grenier / Brocante**, Place Léopold Ollier, dimanche 4 juin
- **Concert\***, Laurent MAUR et Gerardo DI GIUSTO, vendredi 9 juin, à 21h, salle Anna LOMONACO
- Troisième édition du **marché des vanniers** dimanche 11 juin, dans le centre historique, organisé par l'AEVA (Acteurs Economiques Vanséens Association)
- **Course cycliste L'Ardéchoise**, du mercredi 14 au samedi 17 juin
- **Fête de la Musique**, mercredi 21 juin
- **Olympiades**, les 22, 23 et 24 juin avec les écoles publiques, l'OMS et le Comité Olympique
- **Premier marché nocturne** de la saison : mardi 27 juin





# CULTURE & PATRIMOINE

Musée des Vans



## COLLECTIONS

Les riches collections du musée recouvrent l'histoire du territoire depuis ses origines. Quatre salles principales permettent de découvrir et parcourir cette histoire multimillénaire.

## L'EXPOSITION TEMPORAIRE ET SON PROGRAMME CULTUREL

Chaque année, le musée présente une exposition temporaire accompagnée d'un programme culturel de conférences, projections, spectacles et ateliers...

Le 12 mai 2023, le musée dévoilera, en plus de ses expositions permanentes,

sa nouvelle exposition annuelle : **Trésors souterrains, histoire de l'exploitation minière autour des Vans.** Le sous-sol de la région, très diversifié avec ses quatre roches et leur cortège de minéraux, réserve en effet, bien des surprises aux explorateurs de toutes sortes...

L'exposition porte principalement sur les nombreux minerais exploités – au moins dès le Moyen-Âge – dans les mines de la région, ainsi à Malbosc, Sainte-Marguerite-Lafigère ou encore Banne & Saint-Paul-le-Jeune et au-delà Largentière ou encore Saint-Laurent-les-bains... On y découvre qu'encore récemment, des minerais retenaient

l'attention des prospecteurs, comme le gaz de schiste ou, il y a quelques décennies, l'or. **C'est bien dans le pays des Vans que la plus grosse pépite d'or française a été trouvée ;** aujourd'hui encore, les sédiments des rivières recèlent paillettes et petites pépites. L'exposition ouvre *in fine* sur l'interrogation même de la notion de trésor souterrain ; et si les véritables trésors du sous-sol n'étaient pas que les minerais ? ...

## INFOS PRATIQUES



### Contact

Musée des Vans  
4 rue du Couvent – 07140 Les Vans  
04 75 37 08 62  
accueil-musee@les-vans.fr



### Tarifs

Gratuit pour -12 ans  
Plein tarif : 3€  
Tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) : 2,50€

### Horaires

Du mercredi au dimanche  
de 10h à 13h et de 15h à 18h,  
du 05 avril au 12 novembre 2023

**Pour la Nuit des Musées, le samedi 13 mai :**  
on découvre le musée sous un jour nouveau !

16h-18h : Visite de *Trésors souterrains* à la lampe frontale

18h-20h : Visite des Vans sous terre encadrée par un spéléologue

21h-23h : Atelier light-painting. Dans le noir complet l'artiste *Mniha DELSOL* photographie les visiteurs avec une pose longue qui permet de capter les déplacements et réalise ainsi un portrait fixe en mouvement !

### Les Journées de l'Archéologie

sont l'occasion de proposer « des rendez-vous avec notre histoire » pour découvrir ce patrimoine et, par la recherche archéologique, connaître les dernières nouvelles du passé.

#### Vendredi 16 juin

Une conférence proposée par l'association La Viste, en partenariat avec le musée. 18h : Alba, Traces de viticulture à l'époque Gauloise. Par *Fabien ISNARD*, archéologue de l'Institut National de Recherches Archéologiques

#### Samedi 17 juin

11h : Visite du musée avec l'archéologie comme fil rouge

15h : Représentation du petit théâtre de la préhistoire

16h : Atelier allumer le feu

17h : Atelier fouilles archéologiques

**Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins.** Ces journées permettent d'apporter un éclairage sur le patrimoine vernaculaire, c'est-à-dire local et populaire.

#### Dimanche 25 juin

11h : Visite du musée avec l'ethnographie pour fil rouge

15h : Visite des Vans avec pour thème l'eau. Méconnue et pourtant importante, l'eau sillonne les coteaux et sous-sols vanséens. Observation et enquête sur cette ressource cachée.

17h conte : *Eric DERRIEN* raconte *Ulysse, entre ruse et mémoire.*



## ATELIERS

Chaque mercredi de mai à octobre, un atelier est proposé de 15h à 17h, aux enfants, aux adultes, en solo, en famille ou entre amis...

**En mai, le musée invite cinq potières à animer cet atelier :** création de nichoirs et mangeoires pour oiseaux avec *Catherine DELESSERT* (le 3 mai), tournage avec *Marie ALLEGOT* (le 10 mai), inclusion de roches sur galets de céramique avec *Anne-Lise ROUSSY* (le 17 mai), modelage de bols « tulipe » avec *Sandro LAFAY-SARDANO* (le 24 mai) et réalisation d'oyas – arroseurs autonomes pour jardin – avec *Anais BOIRAL* (le 31 mai).

En juin, l'atelier est une initiation à la recherche d'or avec *Olivier PIVA*. D'abord dans le patio du musée (les 7, 14 et 21 juin) puis en rivière (le 28 juin) et ce, dans le respect des milieux naturels.

## DÉMOLITION DE LA FRICHE DE L'ANCIEN HÔPITAL

Comme nous l'avions annoncé précédemment, la démolition de la friche de l'ancien hôpital a pu débuter courant Octobre 2022.

Elle a été réalisée par le groupement d'entreprises DEMCY/VALGO sous la maîtrise d'œuvre de NALDEO ; cette démolition largement subventionnée par l'État à hauteur de 700 000 € et qui a coûté 1 100 000 € s'est déroulée en 3 étapes :

- Dans un premier temps, le curage des 3 bâtiments a été nécessaire. C'est-à-dire déposer tous les équipements installés (cadres fenêtres, rampes d'escaliers, électricité, plomberie, faux plafonds, accessoires divers...).
- Dans un deuxième temps, ces bâtiments ont été désamiantés et les volumes pollués ont été enveloppés afin d'être conformes à la procédure édictée par la législation française et définie par le bureau d'étude ARKHEDIA. L'installation de sas d'entrées et de sorties de ces espaces a été réalisée afin d'emprisonner à l'intérieur tous les produits amiantés. Pour réaliser ce travail d'ensachage des équipements pollués, le personnel a pris toutes les précautions requises par la réglementation. Tous les produits confinés (de façon étanche) ont ensuite été transportés vers des centres de traitement spécialisés. Cette procédure contenait également la réalisation de bordereaux de suivi de déchets pour contrôler que toute la quantité détruite a bien été évacuée. Cette traçabilité a permis aussi de s'assurer que lorsque tous les sacs étanches étaient partis, il n'y avait plus d'amiante sur le site.
- Dans un troisième temps, les déchets amiantés ayant été enlevés, la démolition a pu commencer. Cette dernière étape a été réalisée avec des pelles de 61 Tonnes à faible émission de particules fines, qui ont travaillé tout le mois de février. L'entreprise a mis en place un dispositif de brumisation pour limiter les envolées de poussières. Ces dernières ne représentaient aucun danger pour la population, les produits à risque ayant été évacués préalablement.

La démolition achevée, l'entreprise a revalorisé le béton par concassage la deuxième quinzaine de mars afin de l'utiliser pour la mise à niveau de la plateforme à hauteur du trottoir de l'avenue Ferdinand NADAL.

Les excédents ont été évacués pour recyclage et réemploi dans les différents sites de l'entreprise.

Les études en cours nous laissent envisager un début de travaux pour

- La maison de santé à l'automne 2023
- La résidence pour seniors courant d'année 2024
- Les travaux inhérents à la commune (mobilité, renaturalisation du site, arrêts de bus, parking) se dérouleront sur la même période et jusqu'en 2025.

**Vous pouvez découvrir tous ces travaux en images grâce à ce QR Code ou en ligne sur la chaîne You Tube Mairie des Vans.**

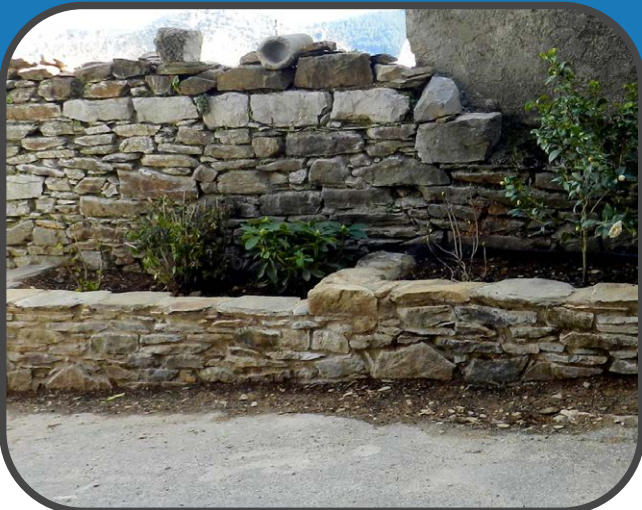
SCANNEZ-MOI



Pour mémoire, depuis novembre 2021, la commune a conventionné avec l'Etat et la Communauté de Communes dans le cadre d'un programme dénommé **PETITES VILLES DE DEMAIN**.

Ce programme constitue un outil du Plan de Relance de l'économie initié par l'Etat après la crise sanitaire. Il doit permettre aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par le Préfet de bénéficier de soutiens spécifiques de l'Etat et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets de revitalisation.

Les 3 piliers d'actions sont le soutien aux commerces, la valorisation du patrimoine, l'implication des habitants dans les projets menés par le territoire. La réhabilitation de la friche hospitalière a été dès le départ définie par les élus comme un axe fort et prioritaire du développement local.



## TRAVAUX EN RÉGIE À BRAHIC

L'entrée principale du village s'est agrémentée d'une banquette fleurie. Elle a été aménagée très rapidement par les agents des services techniques de la commune. Ils ont fait du bon travail et je les en remercie beaucoup. Ils ont même mis, aux deux angles de la banquette, deux gros galets pour repousser les roues d'une éventuelle charrette qui se serait égarée par ici. Pour terminer, notre agent des espaces verts a planté un camélia, un rhododendron, 2 hortensias et 2 autres arbustes. Le paillage est prévu pour bientôt.

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

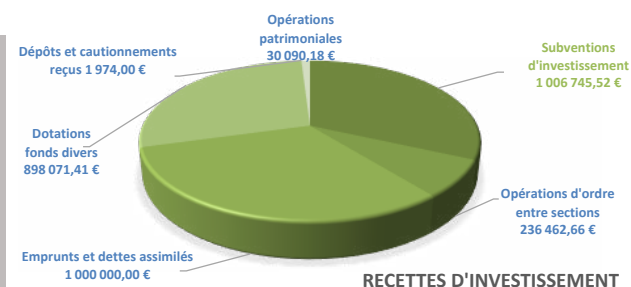
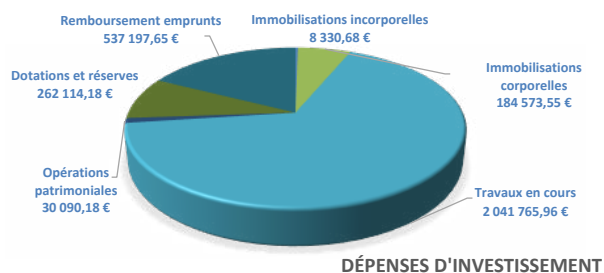
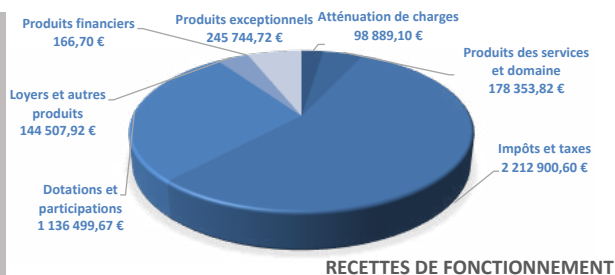
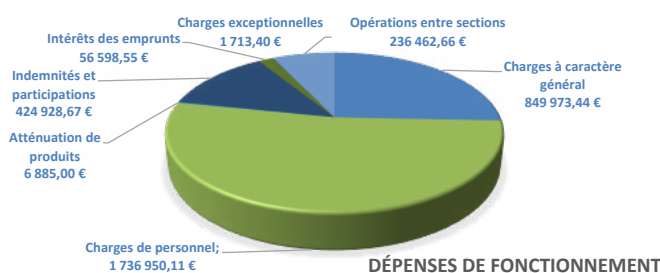
Pour mémoire, le compte administratif est le reflet exact des dépenses et recettes exécutées au cours de l'exercice N-1. Le Maire (l'ordonnateur) est chargé de son exécution et le Service de Gestion Comptable d'Aubenas (Trésorier) est responsable du contrôle de l'ensemble des opérations budgétaires. Le document récapitulatif des opérations du comptable s'appelle le compte de gestion, sachant que les documents ordonnateur et comptable doivent être complètement similaires. De plus, le compte administratif est vérifié par le contrôle de légalité de la Préfecture.

Nous allons donc vous présenter les dépenses et recettes des deux budgets gérés en 2022 (pour rappel le budget assainissement collectif a été transféré au SISPEC fin 2020 et celui des logements du Roussillon pour construction de logements annulé la même année) :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE LES VANS 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		273 634,88 €	321 285,89 €	
Opérations de l'exercice	3 313 511,83 €	4 017 062,53 €	2 831 224,36 €	3 173 343,77 €
Totaux	3 313 511,83 €	4 290 697,41 €	3 152 510,25 €	3 173 343,77 €
Résultat de clôture		977 185,58 €		20 833,52 €
Besoin de financement de l'exercice				
Restes à réaliser (RAR) pour 2022			959 390,33 €	126 988,00 €
Excédent de financement			310 490,67 €	
Excédent de fonctionnement reporté			977 185,58 €	

Compte-tenu des excédents : 331 324,19 € en investissement (310 490,67 € + 20 833,52) et 977 185,58 € en fonctionnement, le Conseil a décidé de reporter ces deux sommes pour le budget 2023.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			72 782,88 €	
Opérations de l'exercice	98 451,17 €	129 522,91 €	32 086,67 €	82 081,96 €
Totaux	98 451,17 €	129 522,91 €	104 869,55 €	82 081,96 €
Résultat de clôture		31 071,74 €	22 787,59 €	
Besoin de financement de l'exercice			22 787,59 €	
Restes à réaliser (RAR) pour 2022				
Déficit de financement des RAR				
Besoin total de financement			22 787,59 €	



Compte-tenu de l'excédent de fonctionnement de 31 071.74 €, le Conseil a décidé d'affecter la somme de 22 787.59 € en investissement pour couvrir le déficit et de reporter le solde soit 8 284.15 € en excédent de fonctionnement. Les comptes administratifs ont été votés le 8 mars 2023 et entérinés par les comptes de gestion le 22 mars 2023 à la majorité pour le budget principal et à l'unanimité pour le budget chaufferie bois. Vous pouvez retrouver l'intégralité des débats sur la chaîne Youtube Mairie des Vans et sur Facebook à la date de la séance du Conseil.

En 2022, a été réalisé un emprunt de 1 000 000 € pour la dépollution et la démolition de l'ancien hôpital dans l'attente des aides sollicitées. Pour information, les budgets commune et chaufferie bois seront votés d'ici le 15 avril et seront présentés lors de la prochaine lettre municipale.

# LES SERVICES MUNICIPAUX

## Focus sur l'accueil de la mairie / État-civil

Par semaine, le service accueil état-civil **reçoit environ 250 appels** ; la moitié concerne la prise de rendez-vous pour l'établissement de cartes d'identité et de passeports. **Il renseigne en moyenne 150 personnes** (tous sujets confondus du ramassage des ordures ménagères même si cette compétence n'est plus du ressort de la collectivité aux instructions d'urbanisme...).

Ce service s'occupe également de **dresser les actes d'état-civil** (décès, transcriptions de décès, mariages, naissances, changements de prénom, changements

de nom, enregistrement des PACS), et de toutes les formalités en lien avec la population : avis de mentions, demandes d'actes, élections, recensements militaires, attestations d'accueil, aides pour le centre de loisirs, débits de boissons, opérations funéraires, domiciliations au CCAS, comptabilité des 4 CCAS et autres renseignements sur les services de la commune.

### Pour l'année 2022 :

**SERVICE ÉTAT-CIVIL** : élaboration et suivi des dossiers pour 10 mariages, 36 décès, 34 transcriptions de décès, 2 changements de nom, 2 changements de prénom et 4 PACS.

**SERVICE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS** : 1 640 nouvelles cartes d'identité et 1 000 passeports ont été enregistrés et traités.

**Le service accueil s'efforce tous les jours de rendre le meilleur service public à la population des Vans et bien au-delà de par sa fonction de bourg-centre.**



Josy LAURENT, 3<sup>e</sup> adjointe

## À VOUS LA PAROLE !

Le Compte Administratif de 2022 (soit les recettes et les dépenses annuelles de la commune) a été examiné lors du conseil municipal du 22 février dernier. Notre groupe a comparé ces résultats avec ceux des années précédentes.

Sur la période de 3 ans de gestion de la nouvelle municipalité, nous avons constaté :

- Une augmentation modérée des recettes (+11,5 %)
- Une augmentation forte des dépenses de personnel (+20 %) et très forte des charges générales (+32 %), ces 2 chapitres représentant 80 % de l'ensemble des dépenses.

Ces augmentations des dépenses, beaucoup plus rapides que celles des recettes, engendrent une dégradation très nette des possibilités d'investissements passant ainsi de 513 000 € pour 2020 à 203 000 € pour 2023.

Inquiets de cette évolution, nous avons voulu, en nous abstenant, pointer les risques à venir pour nos finances communales.

Le groupe d'opposition.

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER



# ÉDUCATION

Visite de Monsieur le Député *Fabrice BRUN* au mois de mars à l'école élémentaire publique.

**Dans le cadre du Parlement des enfants**, la classe de CM2 de l'école publique élémentaire des Vans s'est portée volontaire auprès de l'Éducation nationale de l'Ardèche pour participer à cette **action éducative**. Celle-ci offre une leçon d'enseignement civique en leur proposant de **découvrir la fonction de législateur**.

Les élèves ont donc été invités à rédiger, sous la conduite de leur instituteur qui les accompagne dans cette réflexion, *Nicolas KWIATKOWSKI*, **une proposition de loi comme de « vrais députés »** sur le thème, cette année, du renforcement de la participation démocratique et la confiance dans les institutions. Le 11 mai prochain, un jury, composé de députés et de membres désignés

par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, se réunira pour sélectionner, sans les classer, les propositions de loi finalistes.

Cette rencontre, a permis aux jeunes citoyens **d'échanger** avec Monsieur le député *Fabrice BRUN* sur sa fonction, sur **les institutions de la République**, ainsi que sur **le rôle de la démocratie** en présence également de Monsieur le Maire des Vans, *Jean-Marc MICHEL*. Très heureux de se prêter au jeu, *Fabrice BRUN* a répondu avec pédagogie aux jeunes Vanséens, des citoyens en devenir.



## INFOS UTILES



### MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – [contact@les-vans.fr](mailto:contact@les-vans.fr)

[www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

 &  : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple  
07140 Les Vans

### MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h  
Permanence supplémentaire  
(sans secrétariat)  
le mardi de 15h à 17h  
04 75 37 23 19

### MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30  
04 75 94 98 04

### MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h  
04 75 94 98 05

#### ■ Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023-2024

Écoles / Garderie / Cantine sont ouvertes et accessibles sur le site internet de la commune.

#### ■ Obligations légales de débroussaillage : à retrouver dans la rubrique Actualités du site internet.

#### ■ Déclaration préalable d'activité d'hébergement – Meublés de tourisme & Chambres d'hôtes :



LE TÉLÉSERVICE DE DÉCLARATION PRÉALABLE DES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

Afin de pouvoir louer votre appartement ou votre maison, et être en règle avec la législation, vous devez faire une déclaration préalable d'activité d'hébergement sur le site DÉCLA'LOC : [www.ardeche.declaloc.fr](http://www.ardeche.declaloc.fr)

#### ■ Nous rappelons aux associations et commerçants de bien vouloir transmettre leurs changements de statuts et coordonnées en mairie afin de pouvoir continuer à être contactés et informés.

#### ■ Pour vos démarches administratives :

Pensez au site internet de la commune [www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### COMMENT ORGANISER UNE MANIFESTATION / ÉVÈNEMENT DANS LES RÈGLES, SUR LA COMMUNE :

Il est nécessaire de remplir plusieurs formulaires (*Demande arrêté occupation domaine public, demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire, dérogation bruits voisinage, cerfa\_13939-01 - vente déballage*).

Toutes ces informations sont à retrouver dans le détail sur le site internet de la commune, rubrique [démarches/mairie-annexe/guichet-associatif](#)

## UN PEU DE LÉGÈRETÉ

*Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses...*

*Sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir.*

Michel BOUTHOT